

Article sur les expatriés français face au risque de Brexit écrit par Sarah Gordon et paru dans le Financial Times le 21 mars 2016.

Les expatriés français du « petit Paris » londonien redoutent les conséquences d'une sortie de l'UE du Royaume-Uni

« Que le Royaume-Uni puisse ne plus faire partie de l'UE, c'est difficile à imaginer. Ça fait douze ans que je suis ici et je me sens londonien, même si j'ai gardé des liens avec Paris », confie Nicolas Petrovic, qui est né et a fait ses études à Paris avant de prendre la direction d'Eurostar, le symbole de l'intégration européenne pour le monde des affaires.

D'un point de vue personnel et professionnel, il espère que le pays ne quittera pas l'UE.

M. Petrovic est convaincu que la communauté française au Royaume-Uni, estimée à quelque 300 000 personnes, n'a pas pris la mesure des conséquences possibles d'un Brexit, comme on appelle outre-Manche la sortie de l'UE. Mais d'autres membres de la communauté sont plus vocaux sur ce sujet.

« Bien sûr qu'on est inquiets. On est terrifiés ! », s'exclame Patricia Connell, une française installée en Grande-Bretagne depuis trente ans et qui gère France in London (la France à Londres), un site internet sur les produits, écoles et films français qu'on peut trouver dans la capitale. Si le Royaume-Uni votait pour la sortie de l'UE le 23 juin, elle resterait dans la capitale britannique : « Ma maison est ici, ma famille est ici ». Mais elle ajoute : « Certains disent (...) qu'ils ne se voient pas rester ici si ça se produisait. »

Comme nombre de ses compatriotes, Mme Connell dit qu'elle vient tout juste de réaliser qu'il est possible que les Britanniques choisissent de se séparer du reste de l'UE. Même le Consulat français à Londres n'a pas commencé à travailler sur les conséquences qu'aurait une sortie de l'UE sur la communauté.

« Tout le monde pensait que ça n'arriverait jamais », acquiesce Olivier Bertin, directeur d'une école et d'une galerie d'art à Londres. Il organise des promenades en français dans la campagne anglaise et il est aussi élu à l'organisme qui représente les Français installés à l'étranger, l'Assemblée des Français de l'Étranger. Les sondages d'opinion suggèrent que le résultat du référendum sur l'appartenance à l'UE est sur le fil du rasoir. Il explique donc : « Tout d'un coup, on regarde les chiffres et on se dit, attends un peu, ce n'est pas si tranché que ça. »

D'autres Français dont les affaires sont dans la capitale sont moins inquiets. Arsène Colarossi dirige Breteuil, auto-proclamée « la plus britannique des agences immobilières françaises », qui loue des biens immobiliers de luxe à des membres de la communauté française dans le centre de Londres.

Il affirme qu'il n'a constaté aucune baisse de la demande due au vote imminent et fait remarquer que la capitale britannique « est déjà le marché immobilier le plus divers international ».

M. Colarossi et M. Bertin évoluent dans l'épicentre de la communauté française au Royaume-Uni, à South-Kensington, où se trouvent le Lycée français, l'Institut français et de nombreux magasins, entreprises et cafés français.

Le consulat français à Londres indique qu'il y a plus de 3000 entreprises françaises qui emploient presque 400 000 personnes au Royaume-Uni. En 2012, selon l'INSEE, le Royaume-Uni est devenu le premier centre d'affaires français en dehors de la France, avec un chiffre d'affaires annuel de 120 milliards d'euros pour les entreprises françaises en Grande-Bretagne.

Ces dernières années, la population française a augmenté et son expansion s'est poursuivie au sud de la Tamise jusqu'à Battersea, et vers l'ouest jusqu'à Fulham. Cette progression s'est accompagnée de la création de plusieurs crèches et restaurants.

Beaucoup d'expatriés (peut-être un tiers, estime-t-on) travaillent à la City, le quartier d'affaires londonien. Mais M. Bertin affirme que même si les employés des services financiers français craignent que leur poste soit muté dans un autre pays, ils s'inquiètent plus encore de leurs soutiens communautaires à Londres.

« Leur grande préoccupation, c'est les nounous et ceux qui s'occupent de leurs enfants. S'ils sont élèves dans une école britannique, ils veulent des profs particuliers qui parlent français à leurs enfants. »

Philippe Fraser, qui est lui-même à moitié français, confirme que le réseau de francophones a toutes les chances de grandement souffrir d'un Brexit. Il est directeur des Petites Étoiles, trois crèches bilingues dans le nord de Londres, et les parents de ses 120 élèves travaillent principalement à la City.

M. Fraser raconte qu'une mère dont l'enfant s'est vu offrir une place en crèche pour septembre a reporté le paiement de son acompte jusqu'à l'annonce du résultat du référendum, au risque de perdre sa place. Mais le départ de parents dans l'éventualité d'un Brexit n'est pas sa préoccupation majeure.

« Même après, les banquiers français auront leur place à la City, assure-t-il. Mais ce qui m'inquiète davantage, c'est de trouver le personnel dont j'ai besoin. Comment je vais faire pour recruter des francophones ? »

Les puéricultrices qu'il emploie ont tendance à venir en Angleterre pour perfectionner leur anglais pendant un an ou deux et à retourner ensuite en France. Il aimerait pouvoir recruter des employés non-européens mais c'est trop difficile, admet-il. Il aimerait vraiment pouvoir employer du personnel canadien formé à la méthode Montessori mais la législation migratoire ne lui permet pas de financer cette démarche. Il a aussi décidé de ne pas diversifier son activité par l'ouverture d'une école de

mandarin, malgré une très forte demande en ce sens, à cause des difficultés qu'il aurait à engager des employés non-européens.

M. Bertin partage ces inquiétudes. Ses employés travaillent en général dans des restaurants du centre de Londres pour améliorer leur anglais avant de devenir enseignants. Son projet d'ouverture d'une nouvelle école a été repoussé jusqu'à l'annonce du résultat du référendum.

« Tous nos projets ont été mis en attente, dit-il. Nous ne voulons pas investir d'argent à Londres si nous allons partir. »

Selon un banquier français qui travaille pour une banque d'affaires américaine installée à Londres, les emplois dans le secteur des services à la personne dépendent des emplois dans le secteur financier.

« On étudie la question de l'emploi après un potentiel Brexit, et on ne sait pas comment le quantifier », avoue-t-il.

« Un quelconque doute quant à l'accès au marché unique aurait des conséquences négatives sur l'emploi. Je travaille sur l'hypothèse que je serais toujours en mesure de travailler au Royaume-Uni, mais la question est de savoir ce que ferait mon entreprise. »

Il y a chez le banquier, comme chez tant d'autres dans sa communauté, un mélange d'inquiétudes personnelles et professionnelles.

« Mon fils n'est jamais allé dans une école française. Il avait deux ans quand nous sommes venus nous installer ici, et tout recommencer à Paris serait très compliqué pour lui », confie-t-il.

« Nous sommes nombreux à adorer vivre au Royaume-Uni et nous n'envisageons pas vraiment de rentrer, Je n'ai toujours rencontré personne qui dise "Ah, génial, mon poste va être transféré à Paris". »

Les citoyens français n'ont pas le droit de voter lors du référendum sur l'UE en juin, même si M. Bertin a signé une pétition en faveur du droit pour les citoyens européens qui vivent et travaillent au Royaume-Uni de voter à cette occasion.

Le Conseil des Chambres de Commerce Étrangères (CFCC) qui comprend la France, l'Allemagne, l'Italie et le Canada, entre autres pays, a organisé un sondage auprès d'entreprises étrangères au Royaume-Uni pour recueillir leurs opinions sur le Brexit.

« Ce n'est pas à nous de dire aux Britanniques s'ils doivent voter pour ou contre, mais nous avons le sentiment qu'il faudrait écouter ce qu'ont à dire les entreprises étrangères au Royaume-Uni, qui représentent des investissements et une main d'oeuvre considérables », précise Florence Gomez, directrice générale de la Chambre de Commerce Française de Grande-Bretagne.

Pendant ce temps, les candidatures de résidents français à la nationalité britannique se sont multipliées. Il y a un an, M. Bertin a fait sa demande, qui a été

acceptée, et il votera lors du référendum de juin. M. Fraser dit connaître des clients qui ont fait de même mais il espère que de telles mesures ne seront pas nécessaires.

« Je suis encore en partie dans le déni, déclare-t-il. L'idée que le Royaume-Uni ferait le choix du repli sur soi me déprime. »

C'est là un sentiment que partage le banquier d'affaires français qui affirme que ce serait un « cauchemar » de partir.

« Je dois dire que quand l'avion atterrit à Heathrow, dans mon coeur, je suis arrivé chez moi », conclut-il.